



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 06 juin 2024

Le Conseil Municipal a été convoqué en séance ordinaire par M. le Maire le 06 juin 2024 à 19 heures 30 avec l'ordre du jour suivant :

- Chasse communale
- RPI
- Elections Européennes
- Travaux routes
- Divers
- Sous la présidence de M. Rémy MARCHAL, Maire,

Membres présents : DOUILLOT Rémi, SCHMITT Véronique, HUOT Adeline, MANNEQUIN Frédéric, NOEL Sandrine, SCHARFF Francis, convoqué le 26 mai 2024.

Membres absents excusés : LORICH Jean-Claude, donne procuration à MARCHAL Rémy,

Secrétaire de séance : HUOT Adeline

COMPTE RENDU

R.P.I. Bébing – Imling - Xouaxange

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération prise par la commune de Bébing.

Le conseil municipal de la commune de Bébing décide de quitter le R.P.I. Bébing – Imling – Xouaxange pour se rattacher à la commune de Héming pour la rentrée 2024-2025.

Après délibération, le conseil municipal de la commune de Xouaxange

- Prend acte de la décision de la commune de Bébing de quitter le R.P.I.
- Emet un avis favorable au maintien de l'accueil au sein du nouvel R.P.I Imling-Xouaxange, des enfants domiciliés à Bébing dont les parents en feront la demande.

Plan de chasse communale

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le service SERAF/Chasse, de la DDT de la Moselle a pris contact avec la commune concernant les emprises RFF/SNCF dans le cadre des chasses communales.

En effet, conformément aux dispositions de l'article L.429-3 du code de l'Environnement, ces emprises sont des districts spéciaux à enlever de la chasse communale.

Le retrait des deux parcelles concernées par cette emprise (cadastrée section 02 n° 145 et section 03 n° 213 d'une surface totale de 13 ha 28 a 97 ca), va modifier la surface du lot de chasse communale à savoir :

- | | |
|---|---------------------|
| - Surface actuelle | 344 ha 33 a 79 ca |
| - Réserve Eqiom (section 2 n°159 à 162 et section 5 n° 198-205-219) | - 141 ha 76 a 60 ca |
| - Réserve Eqiom (section 4 n°309) | - 21 ha 85 a 83 ca |
| - Retrait emprise ferroviaire | - 13 ha 28 a 97 ca |

Nouvelle surface

167 ha 43 a 31 ca

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le retrait des parcelles concernant l'emprise ferroviaire, revoit le prix du loyer à la baisse à savoir 2 872 €, et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant au bail de location, actant la modification de la surface du plan de chasse communale et le nouveau montant du loyer de 2 872 €.

Réfection chaussée « route de Héming »

Monsieur le Maire présente au conseil les devis reçus pour la réfection de la chaussée de la « route de Héming » des entreprises :

	COLAS	KARCHER	SCREE	EUROVIA
Montant	51 026 €	55 032 €	59 686 €	Ne veut pas répondre

Après étude des devis, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Retient l'entreprise COLAS,
- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents aux travaux.

Divers :

Multisports : Monsieur le Maire informe que le multisports est terminé et que l'installation de l'éclairage public pour illuminer la zone est prévu rapidement.

La séance est levée à 21h30.